PROGRAMME DE DONS PLANIFIÉS
LEGS OU DON TESTAMENTAIRE*

Société Alzheimer RIVE-SUD 30 ANS

Le legs, ou don testamentaire, est un don mentionné dans un testament. Il est accessible aux personnes de tous âges, il est révocable et prend effet au décès du donateur. Après avoir assuré la protection de vos proches, prévoir un legs en faveur de la Société Alzheimer Rive-Sud témoigne de votre attachement à l'organisme et à sa mission. Votre testament est le dernier témoignage des valeurs de bienveillance qui vous animent. Tout don, peu importe son montant, est accueilli avec beaucoup de gratitude par la Société Alzheimer Rive-Sud.

OBTENEZ DU SOUTIEN DANS VOTRE DÉMARCHE

Il est recommandé de vous faire accompagner par un notaire dans cette démarche qui s'assurera que votre testament est rédigé de manière à ce que vos dernières volontés soient exaucées selon vos intentions.

Communiquez aussi avec la direction de la philanthropie à la Société Alzheimer Rive-Sud qui vous guidera, si vous le souhaitez, dans le libellé de la clause testamentaire concernant votre don.

Il existe quatre type de legs testamentaires :

- LEGS PARTICULIER
- LEGS RÉSIDUAIRE
- LEGS UNIVERSEL
- LEGS SUBSIDIAIRE

1

LEGS PARTICULIER

On fait un legs particulier lorsque l'on précise le montant ou le pourcentage d'un actif, un bien, des valeurs mobilières (actions, REER, FERR) ou encore une police d'assurance vie sans bénéficiaire désigné, etc., que l'on souhaite offrir. Ce legs est toujours accompagné d'un legs résiduaire.

Exemples de clauses testamentaires pour les legs particuliers :

« Je lègue à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001, la somme de 40 000$. »

« Je lègue à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001, 30 % de mon portefeuille de titres cotés en bourses.»

2

LEGS RÉSIDUAIRE

On fait un legs résiduaire lorsque l'on donne ce qui restera dans la succession après le paiement des dettes et des legs particuliers. Ce legs peut être unique ou partagé entre plusieurs légataires, en pourcentage ou en parts égales ou inégales.

Exemples de clauses pour faire un legs résiduaire :

« Je lègue à mon conjoint la somme de 300 000 $ et le résidu de ma succession à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001».

« Après le paiement de mes dettes et des legs particuliers précédemment énumérés, je lègue le résidu de mes biens en parts égales entre mes deux nièces, France et Colette Tremblay, et la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001.»

PROGRAMME DE DONS PLANIFIÉS
LEGS OU DON TESTAMENTAIRE*

Société Alzheimer RIVE-SUD 30 ANS

3

LEGS UNIVERSEL

On fait un legs universel lorsque l'on donne l'ensemble de ses biens à une ou plusieurs personnes et/ou organismes de bienfaisance.

Exemples de clauses pour faire des legs universels :

« Je lègue mes biens à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001, et à ma filleule Livia Gauthier dans une proportion de 1/3 et 2/3 respectivement. »

« Je lègue l'ensemble de mes biens à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001, que j'institue mon seul légataire universel. »

« Je lègue à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001, 15% de ma succession. »

4

LEGS SUBSIDIAIRE

Vous pouvez aussi nommer la Société Alzheimer Rive-Sud comme étant votre légataire en cas de prédécès et/ ou de décès simultanés.

Exemples de clauses pour faire des legs subsidiaires :

« Je lègue à mon fils unique Bernard Huot, que je déclare comme étant mon seul légataire universel, l'ensemble de mes biens. S'il meurt avant moi ou dans les 30 jours suivant mon décès, je nomme en substitut la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001, mon légataire universel. »

« Advenant le prédécès et/ou le décès simultané de l'un ou l'autre de mes héritiers mentionnés à mon testament, sa part sera léguée à la Société Alzheimer Rive-Sud, organisme de bienfaisance enregistré au numéro 141016840RR0001.»

NOTE | Ces exemples sont donnés à titre indicatif seulement. Veuillez consulter vos professionnels tels conseiller financier, notaire, avocat, fiscaliste, etc.

POUR PLUS D'INFORMATION | **Direction de la philanthropie**
communications@alzheimerrivesud.ca

Société Alzheimer Rive-Sud
1160, boul. Nobert
Longueuil, Québec, J4K 2P1